



Politique cantonale pour le secteur maraîcher valaisan

| | |
|--|-----------|
| 1. SITUATION ACTUELLE | 2 |
| 2. LA CULTURE MARAICHERE EN VALAIS..... | 3 |
| 2.1 CULTURES DE PLEIN CHAMP: 289 HA..... | 3 |
| 2.2 CULTURES SOUS ABRIS: 42 HA | 3 |
| 2.3 TYPES D'EXPLOITATION | 4 |
| 2.3.1 <i>La vente directe se développe.....</i> | 4 |
| 2.3.2 <i>La production sur substrat est à ses débuts.....</i> | 5 |
| 3. FORCES ET FAIBLESSES DE LA CULTURE MARAICHERE EN VALAIS..... | 6 |
| 3.1 FORCES | 6 |
| 3.2 FAIBLESSES..... | 6 |
| 3.3 OPPORTUNITES..... | 6 |
| 3.4 MENACES..... | 6 |
| 4. CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL | 7 |
| 4.1 DEMARCHE DE PRODUCTION REGIONALE | 8 |
| 4.1.1 <i>La tomate Rose de Berne</i> | 8 |
| 4.1.2 <i>Marque Valais</i> | 8 |
| 4.2 IMPACT DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE | 8 |
| 5. VERS QUELLES TYPES DE CULTURES MARAICHERES EN VALAIS ? | 9 |
| 5.1 EVOLUTION A COURT TERME..... | 10 |
| 5.2 TYPES DE COMMERCIALISATION | 11 |
| 5.3 TYPES D'EXPLOITATIONS | 11 |
| 6. MESURES A ENTREPRENDRE | 14 |
| 6.1 RECOMMANDATIONS POUR DES CULTURES MARAICHERES POLYVALENTES DE PROXIMITE 14 | |
| 6.2 RECOMMANDATIONS POUR DES EXPLOITATIONS TRES SPECIALISEES : | 15 |
| 6.3 RECOMMANDATIONS POUR DES CULTURES MARAICHERES DE PLEIN CHAMP : | 15 |
| 7. CONCLUSIONS | 16 |

1. Situation actuelle

Dans l'inconscient collectif le Valais est un canton maraîcher. Il bénéficie d'un fort ensoleillement et d'un climat sec, favorable à la culture de légumes ; au point que la surproduction a conduit les maraîchers dans les années 60 à jeter les tomates au Rhône. On est bien loin de cette période. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il est loin le temps où les choux-fleurs étaient plantés entre les lignes d'arbre et les carottes récoltées, à genoux, dans des caisses en bois. Aujourd'hui ces carottes sont semées par une petite poignée d'agriculteurs spécialisés qui cultivent sur des dizaines d'hectares dans le Chablais. La caisse de 30 kg a été remplacée par de gros palox qui contiennent une tonne de carottes, récoltées à la machine. En 20 ans le paysage maraîcher valaisan a changé. Mais a-t-il suffisamment évolué pour être adapté aux besoins de demain ?

La demande en fruits et légumes ne fait que de croître. Les légumes évoluent, l'assortiment s'agrandit d'année en année et les labels foisonnent. Les avis sont unanimes sur les bienfaits de la consommation de légumes pour la santé ; « Manger 5 fruits ou 5 légumes par jour ». Dans ces conditions les exploitations maraîchères devraient se développer de façon exponentielle. Mais quand est-il ?

La culture maraîchère valaisanne de plein champ a vu une très forte diminution des surfaces ces 20 dernières années ; surfaces qui ont passé de 987 ha en 1989 à 378 ha en 2008, soit une diminution de 60%. Cette diminution s'est faite avant tout au détriment des légumes de garde, cultures qui se sont déplacées avec la mécanisation des récoltes vers des zones plus favorables que le Valais central du point de vue des structures parcellaires.

Une certaine diversification est apparue dans les légumes frais, avec la culture de brocolis et l'augmentation des surfaces de courgettes, poivrons et des salades. Toutefois, ces cultures restent relativement marginales.

Les marchés de proximités ont vu le jour, à Martigny et à Sion notamment. Les kiosques et la vente des produits de la ferme se multiplient. La demande de produits du terroir et de produits bios est bonne mais reste tout de même marginale.

Cela n'a pas empêché la réduction, voire l'abandon de la production de tomates par beaucoup de producteurs. Certains ont reconverti leurs tunnels pour la production d'asperges à la faveur d'un soutien financier de Sfr 25'000 par hectare alloués par le canton et la Confédération. Onze d'entre eux ont bénéficié de cette mesure depuis 2005 et 7.5 ha d'asperges ont ainsi été plantés. En 2009 treize producteurs ont obtenu le soutien de l'office maraîcher pour la constitution d'un dossier de demande de contribution fédérale (12'000 Frs/ha) pour la plantation de 9.5 hectares d'asperge. La production d'asperge reste néanmoins encore relativement confidentielle. Elle fournit un marché local, de privés et de restaurateurs.



2. La culture maraîchère en Valais

Selon le recensement 2009 de l'IFELV

2.1 Cultures de plein champ: 289 ha

1- Le Chablais:

Carotte : 106.1 ha

Oignon : 25.9 ha

2- Le coude du Rhône

Céleri pomme : 1.95 ha

Choux divers : 2.6 ha

Chou-fleur : 45.7 ha

Brocoli : 14.9 ha

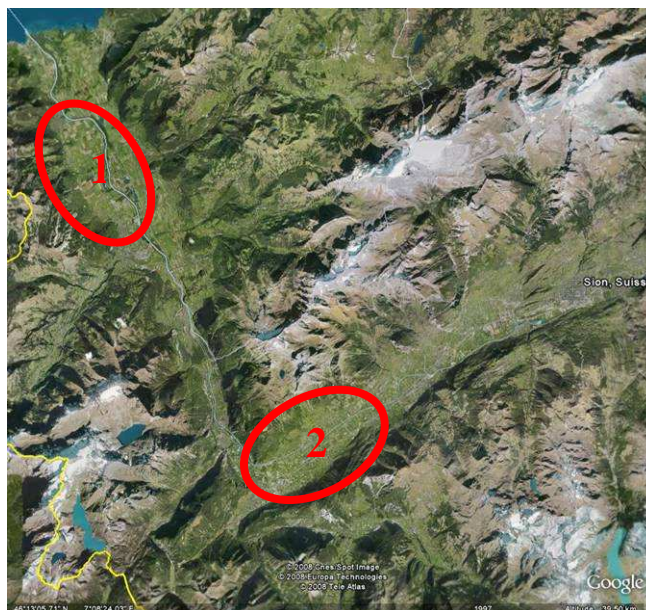
Courgette: 5.5 ha

Laitue pommée: 3.7 ha

Batavia 1.2 ha

Asperge blanche: 21.5 ha

Asperge verte: 11.2 ha



2.2 Cultures sous abris: 42 ha

Tomate: 22.0 ha

Laitue, batavia: 4.9 ha

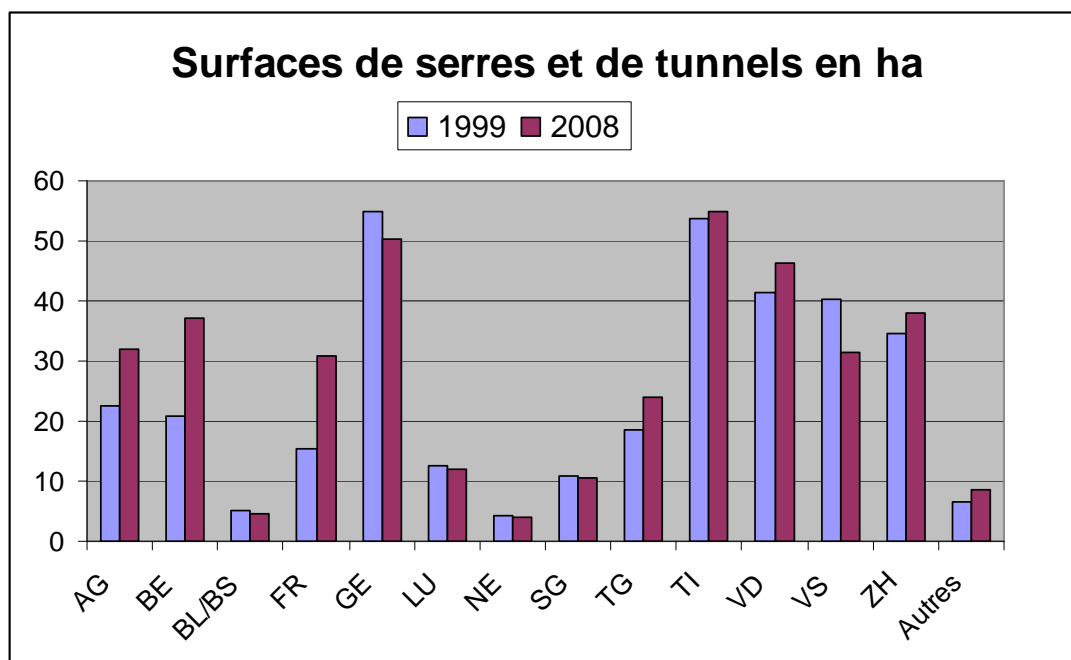
Courgette : 5.8 ha

Poivron : 3.8 ha

Aubergine: 1.7 ha

Asperge blanche : 3.3 ha

En dix ans le canton a perdu 9 ha de surfaces de cultures sous abris, passant de 40.41 ha à 31.46 ha de surfaces de construction (serres et de tunnels utilisés à la production de légumes). Dans le même temps la surface nationale a augmenté de 43 ha, passant de 342 ha à 385 ha. Les surfaces de production sous abri ont augmenté dans tous les cantons producteurs de légumes de serres sauf à Genève et en Valais. Le Seeland, à cheval sur les cantons de Berne et de Fribourg, a investi dans de nouvelles serres, équipées des récentes technologies, notamment en matière d'économie d'énergie.



De nombreux facteurs expliquent la baisse importante de surfaces de serres valaisannes. Les maraîchers valaisans se singularisent par leurs entreprises mixtes. Ils sont à la fois arboriculteurs, maraîchers et viticulteurs. Les investissements se sont focalisés sur l'arboriculture et la viticulture. La production valaisanne étant destinée en majeure partie à l'exportation hors canton, la taxe poids lourd est venue s'ajouter aux faibles marges de ce secteur déjà très concurrentiel. Celui-ci a de la peine à défendre ses prix face aux deux géants de la distribution suisse. On peut également constater que la politique d'achat, « de la région pour la région » pratiquée par l'un des distributeurs, a favorisé le développement des surfaces maraîchères des cantons villes tels qu'Argovie, Berne et Zurich.

2.3 Types d'exploitation

Les exploitations sont en majorité de type mixtes (arboriculture, fraisculture, viticulture, cultures maraîchères, grandes cultures).

Actuellement une soixantaine d'exploitants peuvent être considérés comme des maraîchers plus ou moins spécialisés. Trente produisent des asperges, 25 du chou-fleur, moins de 40 des tomates.

Les exploitations sont de types très divers. Certaines se sont lancées dans le créneau de la vente directe.

2.3.1 La vente directe se développe.

Plusieurs kiosques sont en développement ou existe déjà : (liste non exhaustive)

- Phil Sàrl, à Riddes
- Anna & Lionel FAVRE, 1908 Riddes
- Le Chaperon Rouge à Fully
- L'espace Folterre à Fully
- Raymond Egg à Saxon
- Les vergers du soleil, Maurice et Romaine Arbella à Granges

Les producteurs se tournent de plus en plus vers ce type de vente pour répondre aux attentes des consommateurs confrontés aux diverses crises alimentaires, aux problématiques écologiques et la récente crise économique. Soutenu par l'Etat du Valais et sa nouvelle marque *Valais*, ces producteurs semblent avoir trouvé une réponse à la baisse des prix de vente de leur production dans les circuits traditionnels.

D'autres confrontés aux exigences toujours plus élevées du marché se spécialisent dans la production de fruits ou de légumes sur substrat.

2.3.2 *La production sur substrat est à ses débuts.*

Au cours des années 1990-94 plusieurs producteurs ont pratiqué la culture hors-sol de tomate avec substrats posés au sol. Des serres vieillissantes, mal adaptées en chauffage, un manque de savoir faire et des exploitations trop mixtes ont eut raison de ce type de production. Aujourd'hui une nouvelle technique de culture hors sol, en gouttières suspendues se développe. Elle permet le recyclage des solutions nutritives (avantage écologique), mais surtout la culture en gouttières suspendues est compatible avec les systèmes de chauffage à air chaud qui équipent l'ensemble des serres et tunnels valaisans. Une acquisition rapide du savoir faire et un soutien technique devrait permettre le développement de ce type de culture.

Tableau 1: Evolution des surfaces de cultures sur substrat

| Culture | Localité | m ² en 2005 | m ² en 2009 | Evolution m ² |
|----------------------|----------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Tomate | Fully | 5'000 | 9'000 | 4'000 |
| Poivron | Saxon | 4'000 | 9'600 | 5'600 |
| Concombre | Fully | 3'500 | 3'500 | 0 |
| Sous total légumes | | 12'500 | 22'100 | 9'600 |
| Fraise | Saxon | 4'600 | 24'500 | 19'900 |
| Fraise | Conthey | 3'000 | 0 | -3'000 |
| Fraise | Fully | 8'000 | 13'000 | 5'000 |
| Fraise | Ardon | 5'000 | 10'400 | 5'400 |
| Sous total fraises | | 20'600 | 47'900 | 27'300 |
| Framboise | Ardon | 0 | 36'500 | 36'500 |
| Sous total framboise | | 0 | 36'500 | 36'500 |
| Total | | 33'100 | 106'500 | 73'400 |



Photo 1 et 2 : Cultures sur substrat de tomates et de fraises

3. Forces et faiblesses de la culture maraîchère en Valais

3.1 Forces

- Le climat sec et ensoleillé, idéal pour les cultures sous abris.
- De l'eau de qualité, en abondance et à proximité
- Des infrastructures agricoles concentrées
- Des axes de communication importants (autoroute, chemin de fer), avec des liaisons internationales nord-sud
- Une école d'agriculture
- Des compétences et des connaissances disponibles
- Les biens faits des légumes sur la santé et l'environnement (besoins en énergie et dégagement de CO₂ bien inférieurs à la production de viande)

3.2 Faiblesses

- A distance moyenne des grands centres de consommation (RPLP). *Des coûts de l'ordre de 2,15 à 2,88 ct. /tonne/km sont facturés aux transporteurs, ce qui représente pour le secteur des fruits et légumes valaisans un montant annuel de l'ordre de CHF 3,4 Mio.*¹
- Des infrastructures vétustes. 19 ans, âge moyen des serres.
- Faible soutien fédéral. *Les paiements directs représentent le 25 % du rendement brut des exploitations en moyenne suisse (rapport OFAG 2006), leur part dans le secteur des fruits et légumes est inférieure à 5%.*¹

3.3 Opportunités

- La 3^{ème} correction du Rhône qui permettrait la réorganisation des surfaces agricoles.
- L'association des cultures sous abri avec la production d'énergie
- Cultures spécifiques :
 - Les sols très légers de la plaine du Rhône sont particulièrement favorables à la culture de l'asperge blanche
 - Le pH élevé de ses sols est également très avantageux pour la culture des choux tels les choux-fleurs, très sensibles à l'hernie du chou, maladie des racines qui se développe en sols acides.
- Vente directe et agritourisme (kiosques, vente sur l'exploitation, espaces produits du terroir...)

3.4 Menaces

- L'accord de libre échange
- La politique d'achat, « de la région pour la région » n'est pas favorable au Valais.

¹ Rapport - Réflexions stratégiques sur le secteur des fruits et légumes Analyses faites par le groupe de travail ARBO 2015

4. Contexte national et international

Beaucoup de mains sont nécessaires pour planter, palisser, effeuiller et récolter les légumes. C'est un travail difficile et à effectuer par tous les temps. Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse 35 °C dans la serre, le légume n'attend pas. Le Valais n'a ni les conditions climatiques du sud de l'Espagne, ni sa main-d'œuvre bon marché. Par contre il peut être considéré comme proche des consommateurs, bien plus proche que les tomates marocaines ou espagnoles et pas si éloigné que cela des consommateurs romands, bernois et zurichois. La taxe poids lourd, qui aujourd'hui handicape nos producteurs pour le marché intérieur peut devenir un atout face aux transports européens. Il ne faudrait pas beaucoup d'aménagement pour que les fruits et légumes valaisans reprennent le train pour la Suisse allemande. Les deux gros centres Valaisans de tri de fruits et légumes ont été construits tout proche de la ligne de chemin de fer et le discours écologique de nos deux grands distributeurs devrait les inciter à utiliser ce mode de transport.

La production de légume indigènes, dans le respect de l'environnement et de l'être humain nécessitera des structures modernes de production où les conditions de travail doivent être facilitées, notamment par les infrastructures. Tout ce qui optimise le travail doit être développé.

En cela les cultures sur substrats sont un parfait exemple. Elles permettent une production de légume de qualité sur une longue période de l'année, dans de bonnes conditions de travail et, grâce au recyclage des solutions nutritives et des substrats, présentent un minimum d'impact sur l'environnement. L'énergie mobilisée pour la production de ce type de légume peut paraître élevée ; elle est au contraire mieux valorisée que dans de nombreuses cultures en sol.

Mais les coûts de ces infrastructures sont élevés. Comment les amortir ? En les associant à la production d'énergie ? A l'instar des pays d'Europe du nord où les horticultures et les maraîchers deviennent des producteurs d'électricité, le monde horticole et maraîcher a une carte à jouer.

Faut-il investir dans les anciennes serres pour les moderniser ? Et maintenir la multiplication et le morcellement des unités de production. Ou favoriser leur remplacement par des structures modernes au sein d'une « zone agricole spéciale » ?

Une telle évolution pourrait répondre à plusieurs défis: assurer une nourriture de qualité et de proximité, participer à la production d'énergie, fournir des places de travail et gérer au mieux l'occupation du sol. Dans ce contexte des synergies sont à développer avec les projets futurs de la plaine du Rhône.

La situation a déjà conduit à une certaine évolution illustrée par les deux exemples suivants : « la culture de la Rose de Berne » et la création de la Marque *Valais*.



4.1 Démarche de production régionale

4.1.1 La tomate Rose de Berne

Initiée en décembre 2005, par la société Alpruits S.A, la production d'une tomate différente avait pour but de contrer la perte des parts de marché de la tomate en Valais.

En 2006 le groupe de producteurs s'était fixé l'objectif de produire 100 tonnes d'une tomate traditionnelle. Le choix s'est porté sur la variété « Rose de Berne » suite aux recommandations de l'office maraîcher. Ce choix s'est avéré judicieux, puisque la production de cette même variété a été poursuivie à nos jours. Les excellentes qualités gustatives de cette variété sont régulièrement relevées dans la presse. En 2008 la production du groupe a atteint les 120 tonnes et la demande est toujours là. Certes cela ne représente que 5 % de la production de tomates rondes valaisannes, mais les volumes produits sont stables, voir en légère augmentation, contrairement à la production de tomate ronde dans son ensemble.

Tableau 2: Production de tomates valaisannes en tonnes

| | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Rondes | 3'975 | 3'775 | 3'405 | 3'545 | 3'450 | 3'135 | 2'870 | 3'245 | 2'430 | 2'500 | 2'500 |
| Charnues | - | - | - | - | 200 | 175 | 115 | 150 | 75 | 230 | 150 |
| Grappes | 605 | 710 | 950 | 925 | 900 | 705 | 805 | 650 | 455 | 450 | 350 |
| Cocktail | - | - | - | - | - | 15 | 15 | 15 | 15 | 10 | 20 |
| Cerises | 90 | 113 | 145 | 136 | 90 | 115 | 75 | 75 | 70 | 70 | 90 |
| Peretti | 130 | 142 | 150 | 144 | 70 | 70 | 85 | 85 | 50 | 80 | 130 |
| Total | 4'800 | 4'740 | 4'650 | 4'750 | 4'710 | 4'215 | 3'965 | 4'220 | 3'095 | 3'340 | 3'240 |

Source : Interprofession des fruits et légumes du Valais / rapport 2008

| Rose de Berne | | | | |
|--------------------------------|--|-----|----|-----|
| En tonnes | | 100 | 90 | 120 |
| En pourcent des tomates rondes | | 4% | 4% | 5% |

Source : Alpruit S.A

4.1.2 Marque Valais

Avec la marque « Valais » le canton donne des moyens de reconnaissances et de promotions forts pour les produits emblématiques du Valais que sont la tomate, l'asperge, la fraise et la framboise.

4.2 Impact du réchauffement climatique

Une augmentation de la température de + 1.8°C en hiver d'ici à 2050 (*Rapport « Les changements climatiques et la Suisse en 2050 - Impacts attendus sur l'environnement, la société et l'économie » Organe consultatif sur les changements climatiques, juin 2007*) sera favorable aux cultures de légume de plein champ et aux cultures sous abris.

L'installation des cultures de plein champ pourra se faire plus tôt. Sont concernés entre autres, les pommes de terre, les carottes, les oignons, les choux et les courgettes. La palette des légumes cultivés en plein champ est déjà large et ne devrait pas particulièrement s'étoffer. Des espèces comme les melons pourront prendre une place plus importante.

L'augmentation de la température n'a, à première vue que peu d'impact pour les cultures sous abris. Par principe celles-ci s'affranchissent du climat. Par contre la consommation d'énergie nécessaire au chauffage des abris sera réduite durant l'hiver, réduisant les coûts de production.

En été l'irrigation des cultures de plein champ sera indispensable. En 2009 déjà, les faibles précipitations, impliquent l'arrosage des cultures de carotte du Chablais, ce qui n'est pas habituel. La disponibilité du Valais en eau deviendra un atout majeur pour ce type de culture.

Avec une augmentation de la température, la période de production possible de légume sera étendue en Suisse. Les cultures légumières sous abris du sud de l'Europe, Maroc, Andalousie, Sicile souffriront de plus en plus du manque d'eau et d'une réduction de la période de culture provoquée par augmentation de la période des hautes températures. Un déplacement des zones de production de légumes sous abris vers le nord devrait avoir lieu. La concurrence ne viendra plus des pays du sud de l'Europe mais des pays du Nord, comme la Pologne.

5. Vers quelles types de cultures maraîchères en Valais ?

L'augmentation des coûts de l'énergie et des coûts de la main-d'œuvre, associée à la baisse des prix et à la perspective d'un accord de libre échange avec l'Union Européenne n'est pas pour réjouir les maraîchers valaisans. Avec un secteur en mutation et des infrastructures vieillissantes quelles va être l'évolution de la branche ?

La récente enquête sur l'état des abris de culture (voir en annexe) témoigne de la vétusté de certaines serres. « Avec 19 ans d'âge moyen, les serres valaisannes sont vieilles. La dernière serre construite date de 1996, c'est une serre en plastique, doubles parois gonflables. Il faut remonter à 1986 pour une construction en verre. Un tunnel plastique de 2500 m² a été construit en 2005 et un autre de 2000 m² en 2003. Les autres constructions ont toutes été réalisées avant l'an 2000 » (Enquête sur l'état des serres et des tunnels maraîchers valaisans, Service de l'agriculture - octobre 2009).



5.1 Evolution à court terme

La tomate est la principale culture légumière sous abri. L'évolution des surfaces de culture de tomate sous abri est un bon indicateur de l'état du marché des légumes. La réduction de 9 ha de culture de tomate sous tunnels n'a pas été compensée par la construction d'installations plus performantes. La diminution de la surface valaisanne de production sous abri a été accompagnée d'une baisse de production de 40% en 10 ans, passant de 4900 tonnes de tomates produites en 1998 à 2900 tonnes en 2008 (figure 1).

Cette forte diminution de production provoque un désintérêt de la part des distributeurs pour le marché valaisan. A terme la réduction des parts de marché pourrait être fatale pour le secteur valaisan du légume. Si l'on ajoute à cela l'incertitude des marchés (ALEA et OMC) et le manque de liquidités financières du secteur, comment encourager les initiatives nouvelles de producteurs dans la région ?

Peu attractif, le secteur risque de manquer de renouvellement. Comment intéresser de jeunes maraîchers ?

Dans quelle voie la branche doit-elle s'engager ?

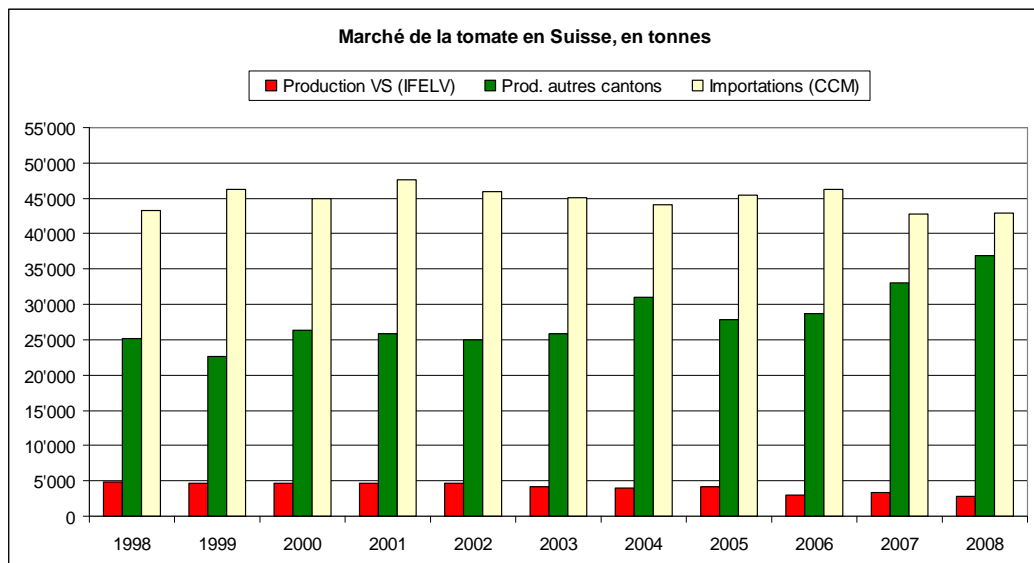


Figure 1: Evolution du marché de la tomate en Suisse - Sources IFELV et CCM

Les orientations prévisibles du secteur maraîcher de l'agriculture valaisanne sont fonction des types de commercialisation et des types de productions, elles-mêmes conditionnées par la forme des exploitations.



5.2 Types de commercialisation

- A. **Grande distribution**
- Plate-forme : Centralisation des achats sur l'ensemble de la Suisse (Nemifri...)
 - Directement du producteur vers les grands magasins : Demande des acheteurs pour la mise en place de concepts de vente directe, de proximité, dans la grande distribution. Utilisation de l'image du maraîcher pour personifier la provenance du produit.
- B. **Vente directe**, de proximité : Depuis quelques années sont apparus dans les villages des points de vente directe où les légumes occupent une place prépondérante. Les marchés de Martigny et de Sion ont repris de l'intérêt.
- C. **Vente contractuelle** : A vu le jour en 2008 en Valais avec la création du « Panier du Bisse » à Riddes. Autre initiative de producteurs le « panier COTCOT » de la Ferme des Iles à Sion. Des paniers contenant des produits, majoritairement issus de l'agriculture biologique, sont livrés chaque semaine dans différents lieux proches des consommateurs. L'ensemble de la marchandise produite peut être vendue, et cela sans intermédiaire.

5.3 Types d'exploitations

La production maraîchère peut se développer selon trois types de productions définies par la structure et les possibilités de culture des exploitations:

- D. **Exploitations avec culture maraîchère polyvalente de proximité** (vente directe, marchés locaux, vente par correspondance, coopérative...).

Ce type d'exploitation, axé sur la vente en coopérative, la vente directe, les marchés locaux ou encore la vente par correspondance se caractérisent par des besoins en équipement de production limitée et une continuité d'approvisionnement. L'objectif d'une telle exploitation étant de **produire une gamme étendue de légumes**, dont les principales caractéristiques sont la fraîcheur, l'originalité et la proximité. Le besoin en main-d'œuvre peut être important ainsi que la multiplication des machines. De petites séries de légumes sont cultivées tout au long de l'année. La multiplication des espèces limite la prise de risque. Elle est également favorable à l'équilibre biologique (rotation des cultures, biodiversité...).

Les améliorations à apporter pour ces exploitations sont à chercher dans **l'amélioration des structures de vente** (kiosques, magasin de vente direct...), de **stockage de petit volume** (chambre froide sur le lieu de vente) et de **mise en valeur des produits sur place** (vente de produits



préparés sur place tels que carottes, céleris râpés, assortiment de salades, ...). La **formation dans le domaine de la vente directe et l'agritourisme** va de paire pour une telle mise en valeur des produits.

E. **Exploitations avec culture maraîchère très spécialisée.**

Les exploitations très spécialisées nécessitent des **équipements et des connaissances techniques de pointe**, des **surfaces suffisantes** pour cultiver un nombre de cultures très limitées, mais en grande quantité, destinées à alimenter les plates-formes d'achat et le marché de la grande distribution.

Il s'agit principalement d'exploitation avec des **cultures sous abris**. Plus productives, moins tributaires des conditions climatiques, les cultures sous serre permettent une production sur une période plus étendue de l'année. Des coûts importants, essentiellement pour l'énergie de chauffage (20 à 30 %) et pour la main-d'œuvre (30 à 40 %) nécessitent une importante rationalisation et des économies d'échelle.

Pour contrer la hausse des charges liées au prix des énergies fossiles, des alternatives existent pour améliorer l'efficacité énergétique des serres. L'utilisation des énergies renouvelables (biomasse, pompe à chaleur), l'association avec des réseaux de chaleur, l'installation d'équipements économes en énergie (écrans thermiques, stockage d'eau chaude, intégration des températures, doubles parois gonflables, chaudière à condensation...) permettent de réduire la facture énergétique des cultures sous serres. La rentabilité de ses équipements ne peut se faire que sur des surfaces de production suffisamment grandes, supérieures à l'hectare. Pour cela les serristes doivent se rassembler sur une zone d'activités maraîchères ou horticoles, qui leur permettra de mettre, ou de bénéficier, en commun d'une production d'énergie.

Actuellement il n'existe pas de zone réservée pour les serres en Valais. Des synergies avec des installations de production d'énergie sont à trouver. La création d'une ou deux zones de serres en Valais répond également à la nécessité d'une meilleure gestion du territoire.

En attendant la création de ce type de zone agricole spéciale il y a lieu de soutenir le développement des entreprises présentes. **Certaines serres peuvent être rapidement modernisées**. Des investissements légers dans l'automatisation de l'irrigation, l'amélioration de la gestion du climat et l'optimisation des besoins en énergie sont à envisager. Les structures plus vieilles et trop basses pourraient être reconverties pour la production de fraise et de framboise sur substrat.

Pour répondre aux pertes de parts de marché subit par le secteur des fruits et légumes valaisans, l'IFELV demande la modernisation des cultures, en passant notamment aux cultures sur substrats :

« Pour répondre aux exigences des distributeurs qui vont dans le sens d'une culture sur substrat en vue d'une meilleure homogénéité du produit, nous devons aussi mettre en place au moins 4 hectares de



cultures de tomates sur substrat ou reconvertir des cultures actuelles vers les techniques de production les plus modernes. » (Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes, rapport de l'IFELV, octobre 2008)

Les cultures sur substrats apportent plusieurs avantages :

- Rendement de récolte en kg/heure plus élevé
- Fidélisation du personnel de récolte (travail moins pénible)
- Meilleure gestion du personnel
- Allongement des périodes de production
- Augmentation du rendement au m²
- Suppression des problèmes liés au sol
- Pérennisation des structures d'abris

F. **Exploitations spécialisées en cultures de plein champ** (carotte, oignon, chou-fleur) :

Les conditions climatiques et les sols valaisans sont particulièrement favorables à 3 cultures maraîchères de plein champ.

Très mécanisable, la carotte et l'oignon sont des cultures très adaptées aux exploitations de type agricole. Les exigences en matières de rotations de culture, de surfaces cultivables et de capacité de stockage conviennent bien aux producteurs de céréales, de maïs et de pommes de terre. La réduction drastique des coûts de production a conduit certains agriculteurs du Bas-Valais à une certaine spécialisation dans la carotte et l'oignon. Des infrastructures de stockage modernes sont nécessaires pour améliorer la qualité des produits après récolte ; des chambres frigorifiques « froid humide » pour la carotte et des séchoirs pour les oignons.

Plus proche du maraîcher, la culture du chou-fleur, en raison des sols calcaires, est bien adaptée aux conditions de production du Valais central. Avec des besoins en main-d'œuvre bien plus conséquents, la culture du chou-fleur peut se réaliser sur des surfaces de taille moyenne, moyennant une certaine spécialisation.



6. Mesures à entreprendre

6.1 Recommandations pour des cultures maraîchères polyvalentes de proximité

1. Maintenir et développer les connaissances culturelles d'une gamme étendue de légumes
2. Rechercher des spécialités, notamment dans les anciennes variétés
3. Améliorer les possibilités de mise en valeur des produits dans les exploitations : Machines de lavage, de préparation, voir d'emballage des légumes.
4. Développement de la vente de produits préparés sur place tels que carottes, céleris râpés, assortiment de salades, ...
5. Amélioration des infrastructures de préparation, de stockage et de vente afin d'assurer la qualité et la fraîcheur.
6. Envisager une formation dans la vente directe, vente à la ferme, mise en valeur des produits (Formation de base ou formation continue)
7. Soutenir la mécanisation de la récolte d'asperge, avec des machines d'aide à la récolte et des cultures sous plastiques noirs.
8. Améliorer les structures de culture sous abris, dans la limite d'investissements rapidement amortissables (automatisation de l'arrosage et de la gestion du climat,...).

Mesures spécifiques pour les cultures sous abris des entreprises polyvalentes (enquête serres) :

9. Améliorer les installations en bon état ou celles qui ont un potentiel. Réparation, amélioration des chauffages aérothermes.
10. Installer des automates de gestion du climat. Ajouter des sondes de mesure d'humidité relative.
11. Augmenter l'isolation des abris avec des films à bulles et des écrans thermiques.
12. Automatiser les installations d'irrigation les plus simples. Les injecteurs d'engrais proportionnels au débit, assurent une fertilisation fiable, efficace, précise et à moindre frais.
13. Favoriser l'installation d'automates d'irrigation pilotés par solarimètre afin d'automatiser les irrigations au plus près des besoins des cultures.
14. Raccorder tous les abris au réseau électrique.
15. Améliorer les équipements de climatisation, d'irrigation, d'économies d'énergie pour augmenter la rentabilité des cultures.
16. Soutenir l'achat de chariots électriques pour le palissage et la récolte des légumes.
17. Améliorer les accès routiers aux abris.
18. Inciter l'installation de toilettes et de lieux de pause pour les employés.



6.2 Recommandations pour des exploitations très spécialisées :

19. Soutien financier pour le passage aux cultures sur substrat
20. Soutien technique pour les cultures

Recommandations issues de l'enquête serres :

21. Améliorer les installations qui sont en bon état et qui ont un bon potentiel de production.
22. Réaffecter les serres basses, mal ou difficiles à isoler. Celles-ci sont mieux adaptées à la culture de petits fruits.
23. Favoriser le remplacement des installations dépassées.
24. Evaluer l'installation de petites chaudières pour le chauffage de végétation.
25. Favoriser l'installation de rails pour la circulation des chariots dans les cultures hors-sol et dans les cultures en sol.
26. Regrouper les abris au sein de zones agricoles spéciales pour limiter la construction de surfaces en dur dans la zone agricole.

6.3 Recommandations pour des cultures maraîchères de plein champ :

27. Favoriser les cultures demandées par le marché (carotte, oignon, chou-fleur)
28. Soutenir les investissements nécessaires dans les installations de stockage de légume de garde ou de séchage d'oignon.
29. Favoriser la mécanisation, particulièrement pour le chou-fleur (plantation et récolte semi mécanique...)
30. Localisation des cultures en fonction des aptitudes des sols et des possibilités de rotation.



7. Conclusions

En 20 ans la diminution des surfaces de culture maraîchère valaisannes a atteint 60%. Des 987 ha en 1989 les maraîchers ne cultivent aujourd'hui moins de 350 ha. Cette importante diminution de surface cultivée n'a pas été compensée par une augmentation de rendement au m². Actuellement des créneaux spécifiques comme l'asperge, les carottes, les oignons et les choux-fleurs subsistent. La production de tomate est menacée.

A l'image de l'ensemble de l'agriculture il y a peu de relève et l'on peut se poser la question si le potentiel de production et les connaissances techniques seront encore présentent en Valais dans 30 ans ?

Malgré la situation difficile du secteur, des producteurs cherchent des solutions pour améliorer leurs conditions. Un certain dynamisme prévaut chez plusieurs d'entre eux.

Des aides aux structures (outil de production) et au marché sont nécessaires pour concrétiser leurs démarches. Certaines de ces mesures sont déjà couvertes par les législations fédérale et cantonale (soutien aux marchés).

Les législations existantes, qui ont été développées à la base pour l'ensemble des secteurs agricoles, prévoient-elles des mesures adaptées au secteur des maraîchers ?

A défaut il s'agit de mettre rapidement en place une législation favorable aux entreprises maraîchères valaisannes.

Office maraîcher valaisan, Vincent Günther
- Châteauneuf, le 22 octobre 2009

